

II

*Le Commissaire de la Commission des Communautés européennes  
au Chargé d'affaires a.i. du Canada*

Bruxelles, le 16 janvier 1978

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 16 janvier 1978 dont la teneur est la suivante:

«Monsieur le Commissaire,

(VOIR LA LETTRE DU CANADA DU 16 JANVIER 1978 N° I)

«Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, les assurances de ma considération la plus distinguée.»

J'ai l'honneur de confirmer que ces propositions sont acceptables pour la Communauté européenne de l'Énergie atomique.

Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Guido Brunner  
Commissaire

M. P. D. Lee  
Chargé d'affaires a.i.  
Mission du Canada auprès  
des Communautés européennes  
Bruxelles